JCB DISTRIBUTION

Conditions générales

Distribution de matériel publicitaire et de courrier non adressé

1 Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après « CG ») régissent les relations contractuelles entre JCB Distribution et ses clients. Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CG.

2 Services proposés

JCB Distribution propose des services de distribution de matériel publicitaire et de courrier non adressé en Suisse. Les modalités spécifiques de chaque prestation sont précisées dans l'offre ou le contrat individuel.

3 Obligations du client

Le client est tenu de fournir des informations exactes et complètes concernant les zones de distribution ainsi que les instructions spécifiques à respecter lors de la distribution.

4 Prix et conditions de paiement

Les prix sont indiqués en francs suisses (CHF), hors taxes. Sauf stipulation contraire, les factures sont payables à l'avance.

5 Responsabilité de JCB Distribution

JCB Distribution s'engage à effectuer la distribution des documents dans les meilleures conditions possibles. Sa responsabilité ne peut toutefois être engagée en cas de force majeure ou d'événements imprévisibles échappant à son contrôle.

6 Détérioration ou destruction du matériel

JCB Distribution décline toute responsabilité en cas d'acte de vandalisme ou de tout autre événement occasionnant la détérioration ou la destruction du matériel remis par le client. Ce dernier renonce à réclamer des dommages-intérêts à ce titre à l'encontre de JCB Distribution.

7 Clause de non-responsabilité relative aux boîtes aux lettres

JCB Distribution n'est pas un service postal officiel (tel que La Poste Suisse) et ne garantit pas que chaque boîte aux lettres puisse être desservie. Les raisons incluent notamment, sans s'y limiter :

- des conditions météorologiques défavorables ;
- des portes fermées ou des codes d'entrée modifiés sans préavis ;
- des oublis humains.

JCB Distribution garantit cependant que la distribution est, dans son ensemble, effectuée conformément aux instructions fournies par le client, dans des limites raisonnables.

8 Justificatifs de distribution (traces GPS et photographies)

À titre de service complémentaire, JCB Distribution peut transmettre au client des traces GPS et/ou des photographies prises pendant la distribution.

Ces éléments sont fournis **à titre purement indicatif** et n'ont **pas de valeur contractuelle**. Ils montrent que la tournée a été réalisée dans le secteur convenu, mais ne prouvent pas, boîte par boîte, que chaque document a été déposé.

En particulier, le client reconnaît que :

- la précision du GPS peut varier selon l'appareil utilisé, la couverture du réseau, l'environnement (bâtiments, relief, zones couvertes) et le passage par des allées privées ou des immeubles ;
- les photographies sont prises par sondage et ne peuvent pas couvrir l'ensemble des dépôts effectués.

Une trace incomplète, imprécise, interrompue ou absente, ou un nombre limité de photographies, ne peut donc pas à lui seul faire conclure que la distribution n'a pas eu lieu ou a été mal exécutée. Ces éléments ne peuvent pas non plus justifier une réduction de prix, un remboursement ou des dommages-intérêts.

En cas de contestation, seuls font foi les engagements prévus dans les présentes CG et dans le contrat individuel, en particulier l'article 7.

9 Propriété intellectuelle

Tous les documents fournis par JCB Distribution restent sa propriété, sauf accord contraire convenu par écrit.

10 Droit applicable

Les présentes CG sont régies par le droit suisse.

11 For juridique

Tout litige relatif aux présentes CG ou aux prestations de JCB Distribution est soumis aux tribunaux compétents du canton de Vaud, Suisse.

Lieu et date

Signature du client, précédée de la mention « Lu et approuvé »